

Contrat de cession de droits d'auteur à titre exclusif

Entre les soussignés :

Madame / Monsieur (de l'auteur/l'autrice ayant déposé la soumission)

Affiliation (nom et adresse professionnelle)

ci-après dénommé(e) l'« Auteur » l'« Autrice », d'une part,

et

Madame Christine Kosmopoulos, rédactrice en chef, par délégation de signature de Monsieur Eric Denis, Directeur de l'UMR 8504 Géographie-cités du CNRS, ci-après dénommé la « Revue », d'autre part.

Préambule

La Revue édite un périodique intitulé *Cybergeog, Revue européenne de Géographie*, sous le numéro ISSN 1278-3366, ci-après dénommé le « Périodique », diffusé sur la plateforme OpenEdition.

L'Auteur/l'Autrice a soumis un article le **date et numéro de la soumission**, provisoirement intitulé :

Titre de la première soumission

(ci-après dénommé la « Contribution ») à la Revue pour sa publication dans *Cybergeog*.

Lors de la soumission à la Revue, L'Auteur/l'Autrice déposant a garanti sur le site de soumission en ligne¹ qu'il n'avait pas proposé cette Contribution pour parution dans une autre publication et qu'il respecte le droit d'auteurs et cite ses sources.

Cette Contribution a été rédigée avec **Prénom Nom et affiliation des coauteur(s)**.

Définitions

« La version finale du manuscrit acceptée pour publication », dont le titre définitif est :

Titre définitif de l'article

est celle dont le contenu a été validé scientifiquement, corrigé par les correcteurs et traducteurs (pour les métadonnées), et éditorialisé (normalisé, harmonisé et structuré) pour mise en ligne en html en accès ouvert dès publication.

¹ <https://submissions.cybergeog.org>

« Le PDF Éditeur » est la version finale du manuscrit acceptée pour publication après mise en page par génération automatique dans le logiciel d'édition Lodel.

Art. 1 – Objet du contrat

L'Auteur/l'Autrice cède à titre exclusif à la Revue les droits d'exploiter sa Contribution.

Art. 2 – Obligations de L'Auteur/L'Autrice

L'Auteur/L'Autrice s'engage à remettre à la Revue, dans un délai maximal d'un mois après acceptation, sa Contribution définitive et complète, soigneusement relue et mise au point selon les Recommandations de la Note aux auteurs accessibles en ligne sur le site du Périodique.

L'Auteur/L'Autrice fournira sa Contribution, d'une part, sous forme de fichiers texte (formats .doc, .docx, .odt) accompagnés des éventuels fichiers images (format .jpeg, .png, .tiff. en 300 dpi²) qui seront déposés en fichiers supplémentaires sur le site de soumission.

L'Auteur/L'Autrice garantit que cette Contribution est originale et inédite/non déjà publiée chez un autre éditeur. Dans le cas où sa Contribution contiendrait des extraits de textes ou d'illustrations empruntés à d'autres œuvres, L'Auteur/L'Autrice déposera dans son dossier de soumission en fichiers supplémentaires toutes les autorisations de reproduction nécessaires aux fins de publication.

L'Auteur/L'Autrice garantit également que sa Contribution ne contient rien qui tombe sous le coup des lois et de nature à engager la responsabilité de la Revue, et garantit à la Revue la jouissance entière des droits cédés contre tous troubles, revendications et évictions quelconques.

Art. 3 – Cession des droits d'exploitation imprimée ou numérique

L'Auteur/l'Autrice cède à la Revue le droit de reproduire, de représenter et d'adapter sa Contribution sous forme **imprimée** et, notamment :

- le droit de reproduire la Contribution, sous forme **imprimée**, sur tous supports analogiques et tous supports électroniques, opto-numériques ou magnétiques actuels ou futurs, tels CD et clés USB, par voie de presse, y compris en pré- et post-publication, par micro-reproduction et par photocopie destinée à la vente ;
- le droit de traduire tout ou partie de la Contribution en toutes langues, et de reproduire ces traductions sur tous les supports indiqués à l'alinéa précédent ;
- le droit de représenter la Contribution dans le Périodique ou séparément, ainsi que ses traductions, par tous procédés actuels ou futurs de communication au public, notamment par lecture publique, représentation dramatique, exécution lyrique, par tout moyen de télécommunication et notamment en diffusion radiophonique, télévisuelle ou de médias à la demande par voie hertzienne, par câble ou par satellite, ainsi qu'en diffusion *via* Internet par communication au public en ligne, à l'exception de toute adaptation audiovisuelle.

L'Auteur/l'Autrice cède à la Revue le droit d'exploiter la Contribution sous forme **numérique**, et notamment :

- de reproduire sa Contribution dans le Périodique ou séparément, ainsi que ses traductions, sous forme de fichiers électroniques en tous formats existants ou à venir tels que HTML, XML, PDF, ePub, sur tous supports d'enregistrements numériques actuels ou futurs tels que serveurs Internet, clés USB, disques durs, cartes mémoires, tablettes, ordinateurs, liseuses, téléphones portables, papier électronique ou *e-paper*, permettant de stocker de manière transitoire ou permanente des données numériques ;
- de représenter sa Contribution dans le Périodique ou séparément, ainsi que ses traductions, pour en permettre la communication au public, gratuite ou payante à l'unité ou sur abonnement, par tous procédés actuels ou futurs, notamment par Internet et par les réseaux de toutes personnes

² <https://journals.openedition.org/cybergeo/23412>

- morales de droit public ou privé telles qu'entreprises, bibliothèques, établissements d'enseignement et de recherche, en vue de la consultation de la Contribution en ligne et de son téléchargement par le biais d'une connexion informatique distante ou locale ;
- d'adapter la Contribution ainsi que ses traductions sous forme d'œuvre multimédia ou de l'intégrer à une œuvre multimédia, de la reproduire sur tous supports et la représenter par tous procédés indiqués ci-dessus.

Compte tenu de la mission de diffusion des connaissances et des résultats de la recherche dans laquelle s'inscrit la publication de la Contribution (Code de l'éducation, article L. 123.6), et conformément à l'article L. 122-7 du Code de la propriété intellectuelle, L'Auteur/l'Autrice accepte expressément de céder à la Revue ces droits à titre gracieux.

Cette cession à la Revue est faite à titre exclusif, en toutes langues et dans tous pays, pour la durée de la propriété littéraire et artistique d'après les lois françaises et étrangères et les conventions internationales actuelles et futures, y compris les éventuelles prorogations qui pourraient être apportées à cette durée et par tous procédés actuels ou futurs.

La Revue pourra exercer ces droits elle-même ou par voie de cession à des tiers ; le cas échéant, elle s'engage à en informer l'Auteur/l'Autrice.

Art. 4 – Obligations de la Revue

La Revue s'engage à publier la Contribution validée scientifiquement et corrigée par les correcteurs et traducteurs dans un délai d'un mois. Les articles mis en ligne sont datés et référencés par un numéro de la revue (chaque article constitue un numéro). Les articles sont ainsi publiés sans délai, en flux continu. Chaque publication affiche au bas de sa page la référence électronique à reprendre pour toute citation ou référence bibliographique. Un DOI propre y est également ajouté dans les heures qui suivent la publication.

Auparavant, la Revue s'assure que la Contribution répond aux critères d'exigence d'une édition académique et lui apporte une plus-value éditoriale (vérifications ortho-typographiques, contrôle de la bibliographie et mise aux normes, vérification et traduction en trois langues, français, anglais et espagnol des métadonnées, structuration, contrôle et traitement de l'iconographie).

La Revue s'engage à fournir à l'Auteur/l'Autrice, dès parution, l'accès à la version html ainsi qu'au pdf. Au cas où l'Auteur/l'Autrice constaterait une erreur ou un problème d'affichage, une mise à jour de l'article publié au format numérique sera immédiatement faite à sa demande. La date de la dernière mise à jour sera indiquée dans la référence électronique.

Art. 5 – Politique de versement en archives ouvertes

La revue *Cybergeog* est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transposé](#).



Cette mention figure à la fin de chaque article.

L'Auteur/l'Autrice cédant ses droits à la Revue à titre exclusif, il est libre de verser la version finale du manuscrit acceptée pour publication de sa Contribution dans une archive ouverte conformément à la politique de copyright de la Revue mentionnée dans [Sherpa/Romeo Publisher Policies & Self Archiving](#), à condition de mentionner l'url de la publication originale.

Les réseaux sociaux académiques (de type ResearchGate, Academia.edu etc.) ne sont pas des archives ouvertes institutionnelles ; le dépôt doit être fait dans une archive ouverte institutionnelle (type HAL pour la France), notamment pour des raisons de pérennité, avec un lien éventuel vers cette archive ouverte depuis les réseaux sociaux académiques.

Art. 6 – Loi applicable et règlement des litiges

Le présent contrat est soumis à la loi française. Tout différend pouvant naître à l’occasion du présent contrat sera soumis à une conciliation préalablement à tous recours devant les tribunaux.

Fait à Aubervilliers, le JJ/MM/AAAA. Le présent contrat signé sera archivé dans le dossier de soumission de l'article et une copie sera adressée à l'Auteur/l'Autrice déposant.

Pour la Revue

L’Auteur ayant déposé la soumission

Christine Kosmopoulos, Rédactrice en chef

Prénom Nom, titre